

Pour la CGT, le Pacte enseignant n'est pas « un dispositif efficace »

Lancé à la rentrée, le Pacte enseignant permet aux professeurs volontaires d'assurer des missions rémunérées en plus de leurs tâches habituelles : soutien, courts remplacements, aide aux devoirs... Objectif, présentait l'Académie de Normandie en septembre : « **Améliorer le service public de l'éducation [...] Aujourd'hui, certains élèves peuvent perdre jusqu'à un an de scolarité en raison des absences cumulées tout au long de leur parcours.** »

En septembre, à l'heure de la rentrée des classes, les syndicats du Calvados avaient dénoncé ce qu'ils appellent du « **camouflage** ».

Aujourd'hui, après une réunion de présentation, « **les statistiques annoncées semblent témoigner d'une réussite du dispositif auprès de la profession, puisque 59 % des unités allouées dans le premier degré ont été attribuées, 55 % au collège et 11 % en lycées** », relaie la CGT Educ'Action du Calvados.

Seulement, en lycée, « **sur ces 11 %, seule la moitié est destinée à des remplacements de courte durée** » et pour « **les collèges et écoles, la quasi-totalité ont été attribuées pour rémunérer le travail sur des projets ou missions déjà existantes** », avance le syndicat, estimant que « **le Pacte représente plus une prime d'urgence pour pallier l'insuffisance des salaires, plutôt qu'un dispositif de remplacement, initialement créé pour cela** ».